



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## orientation scolaire et professionnelle

Question écrite n° 17022

### Texte de la question

M. André Wojciechowski attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur le manque d'informations des jeunes sur ce qu'est le monde de l'entreprise. En effet, alors que la France connaît toujours un taux de chômage bien trop élevé, il n'en reste pas moins que certaines branches professionnelles manquent cruellement de main d'oeuvre qualifiée. Aussi, la formation des plus jeunes à ces métiers pourrait constituer la solution d'une part à cette pénurie d'agents qualifiés, et, en même temps, la solution face au problème de l'échec scolaire et, enfin, désengorgerait les voix générales qui ne débouchent actuellement que sur peu de postes professionnels libres. Ainsi, il lui demande ce qu'il compte entreprendre pour faire connaître le monde de l'entreprise à ces jeunes et lui demande si inciter les enseignants à rencontrer au moins une fois par an, sur site, des responsables d'entreprises et à travailler en étroite collaboration avec les chambres de commerce et d'industrie ainsi que les chambres des métiers, ne serait pas une mesure efficace.

### Texte de la réponse

L'orientation scolaire et professionnelle se construit tout au long de la scolarité. Elle doit engager tous les acteurs de l'équipe éducative, notamment les enseignants, les conseillers d'orientation-psychologues, les professeurs documentalistes ainsi que les parents. Elle s'inscrit dans une continuité et se traduit par la mise en place d'une diversité d'activités individuelles et collectives permettant à l'élève d'élaborer progressivement un projet tout au long de son parcours scolaire. L'orientation est au coeur des préoccupations du ministère de l'éducation nationale qui l'a intégrée à tous les niveaux du cursus scolaire et notamment à travers des mesures mises en oeuvre depuis la rentrée 2007 et complétées par de nouvelles mesures en 2008. Ces mesures et dispositifs ont pour but d'améliorer l'information des élèves et des familles, de renforcer le rapprochement du monde professionnel pour permettre aux élèves d'avoir une perception plus concrète des métiers et de développer l'accompagnement individualisé des élèves. Ainsi chaque élève doit bénéficier d'entretiens personnalisés, obligatoires en classe de 3e depuis fin 2006, et mis en place en classe de 1re à partir de la rentrée 2007. Conduit par le professeur principal, avec l'appui du conseiller d'orientation-psychologue, il permet d'accompagner de façon individuelle le parcours de l'élève, de l'informer et de le sensibiliser en amont aux voies qui s'offrent à lui et de l'aider à affiner ses choix. À la rentrée 2008, ces entretiens concerneront aussi tous les élèves des classes de terminale, ainsi que ceux qui rentrent en première année de sections professionnelles. L'option de découverte professionnelle proposée aux élèves de 3e qui le souhaitent, la séquence d'observation en entreprise obligatoire pour tous les élèves de 3e et le renforcement des partenariats des établissements scolaires avec les branches professionnelles visent à donner aux élèves une meilleure approche des métiers et à élargir le champ de connaissance des secteurs d'activité. Afin de revaloriser les filières professionnelles, la préparation du baccalauréat professionnel en trois ans sera développée à partir de la rentrée 2008 tandis que le BEP sera rénové. Ces actions mettent l'accent sur le suivi de l'élève et de son accompagnement dans la construction d'un projet individuel en mobilisant tous les acteurs de la sphère éducative et en associant les partenaires extérieurs. Elles seront renforcées à la rentrée prochaine par la mise en place d'un parcours de découverte des métiers et des formations pour tous les élèves dès la classe de cinquième et tout au long de leur

scolarité. Expérimenté dès la rentrée 2008 dans les collèges volontaires, ce parcours sera généralisé à la rentrée 2009. Il intégrera à différents niveaux du parcours scolaire des visites d'entreprises, des rencontres de professionnels, des découvertes d'établissements pour permettre à l'élève d'inscrire ses choix dans une dynamique non figée et de les affiner au fil de ses expériences.

## Données clés

**Auteur :** [M. André Wojciechowski](#)

**Circonscription :** Moselle (7<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 17022

**Rubrique :** Enseignement

**Ministère interrogé :** Éducation nationale

**Ministère attributaire :** Éducation nationale

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 19 février 2008, page 1333

**Réponse publiée le :** 20 mai 2008, page 4222